

BAREMES D'HONORAIRES TRANSACTION 2026

VENTES	
Vente d'immeubles et de terrain à usage d'habitation, commercial, professionnel	
Type de mandat : Exclusif Premium Montant de la vente supérieur à 801 000€ : 4% TTC Montant de la vente supérieur à 501 000€ et inférieur à 800 000€ : 5% TTC** Montant de la vente supérieur à 401 000€ et inférieur à 500 000 € : 6% TTC** Montant de la vente supérieur 251 000€ et inférieur à 400 000€ : 7% TTC Montant de la vente jusqu'à 250 000€ : 8% TTC** avec un minimum forfaitaire de 6000€ TTC** Recherche à l'achat d'immeubles et de terrain à usage d'habitation, commercial, professionnel	
Type de mandat : Exclusif* Taux unique : 4% TTC Rémunération forfaitaire minimale de : 5000 € TTC** En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.	
* Nos mandats de recherche sont proposés uniquement sur la base d'une exclusivité ** Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au mandat. Ils s'entendent TTC, T.V.A au taux en vigueur de 8,5%.	

LOCATIONS	
Baux	Honoraires de transaction TTC
Bail d'habitation ou mixtes	<u>Visite, constitution du dossier, rédaction du bail</u> 8€ TTC/m ² de surface habitable à la charge du locataire + 8€ TTC/m ² de surface habitable à la charge du bailleur <u>Recherche de locataires-Négociation</u> 4€/m ² à la charge du bailleur <u>Etat des lieux d'entrée</u> 3€ TTC/m ² de surface habitable à la charge du locataire + 3€ TTC/m ² de surface habitable à la charge du bailleur <u>Etat des lieux de sortie</u> Studio F1 (200€) / T2 au T4 (300€) / Villa (400€) <u>Rédaction seule du bail</u> : 250€
Bail commercial ou professionnel	Locataire <u>Visite, constitution du dossier, rédaction du bail, état des lieux entrée</u> 12% TTC du loyer annuel à la charge du locataire Bailleur <u>Visite, constitution du dossier, rédaction du bail, état des lieux entrée</u> 12% TTC du loyer annuel à la charge du locataire



BAREMES Immo @n Nou

Administration de biens	
<u>Honoraires de gestion TTC à la charge du bailleur</u>	
Gestion locative	4% du loyer
Assurance loyers impayés - détérioration immobilière	Nous consulter

LOCATION SAISONNIERE	
Baux	Honoraires de transaction TTC
<u>Visite, constitution du dossier, rédaction du bail, état des lieux entrée, état des lieux sortie</u> Tarif forfaitaire : 20% TTC du loyer total à la charge du propriétaire Rémunération forfaitaire minimale : 250€	
<u>En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.</u>	

EXPERTISE	
Avis de valeur	<u>Estimation valeur vénale</u> Appartement-400€/ Villa-Terrain : 550€* Local commercial/professionnel : sur devis avec notre partenaire
Expertise immobilière	<u>Estimation valeur locative</u> Appartement-300€/ Villa : 400€* Local commercial/professionnel : sur devis avec notre partenaire
<p>*Estimation offerte lorsque le bien est confié en mandat de vente exclusif chez Immo @n Nou</p> <ul style="list-style-type: none">Des frais de déplacement s'appliquent pour la Désirade, Marie-Galante et les Saintes	

HOME STAGING (valorisation immobilière)	
Home staging (valorisation immobilière)	Visite + rapport détaillé : - Appartement : 300€ - Maison : 400€

Immo @n Nou : Chez Sylvie Huc 7436 avenue du Général de Gaulle, RN1 Gourbeyre 97113. Tel : 0690371127
SARL au capital de 10 000€ immatriculée au R.C.S de Basse-Terre sous le numéro de 910 899 376. N° TVA Intracommunautaire :FR75910899376
Agent immobilier : Carte professionnelle CPI9711202200000001 n° délivrée par la CCI de : îles de Guadeloupe
Activités : Transaction sur immeubles et fonds de commerce /Gestion Immobilière
Garantie financière Transaction (non détention de fonds-Garantie) Montant garantit (120 000€), et Gestion - Montant garantit (120 000€), Galian Courtage 89 rue la Boétie. 75008 Paris. RCP Police n° 120137405: MMA IARD 14 Bd Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans